



Centre de Loisirs extrascolaire de Lezoux

2022/2023

PROJET PEDAGOGIQUE



1 Impasse Pasteur – 63190 LEZOUX
Tél : 07 69 81 62 48
Mail : centresdeloisirs.lezoux@ccdoreallier.fr

INTRODUCTION



Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le centre de loisirs est avant tout une structure qui répond à un besoin de garde pour les parents qui travaillent.

Le projet pédagogique est établi par la directrice et les animateurs pour répondre aux objectifs éducatifs que souhaitent les élus de la communauté de commune Entre Dore et Allier. Il sera donc en adéquation avec le projet éducatif communautaire.

Le centre de loisirs intervient comme une complémentarité éducative, au côté de la famille (premier lieu d'éducation de l'enfant) et de l'école (lieu de transmission des savoirs).

Le présent projet représente pour l'ensemble de l'équipe pédagogique la CHECK LIST indispensable et nécessaire au bon fonctionnement du centre de loisirs périscolaire des mercredis. Il atteste de notre engagement auprès des élus, des responsables de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier », mais également envers les familles. Il sera la référence pour les différents partenaires et intervenants éducatifs.

Les locaux

Historique

Le centre de loisirs a pour organisateur la Communauté de Commune Entre Dore et Allier depuis le 1^{er} septembre 2022.

Le centre de loisirs est situé au 1 Impasse Pasteur- 63190 Lezoux.

La commune est propriétaire du bâtiment

Une convention de mise à disposition est signée entre la commune et CCEDA

Locaux et emplacement

Le centre de loisirs est situé à proximité des écoles primaires et maternelles et de la crèche dont il accueille les enfants. Sur les périodes de vacances et mercredis périscolaires le bâtiment est attribué entièrement au centre aéré.

Le centre est composé de :

- ❖ Rez-de-chaussée :

- Un bureau d'accueil
 - Toilettes pour les enfants, garçons et filles séparés
 - Toilettes pour adultes
 - 2 salles d'activités pour les enfants de 3 à 5 ans
 - 1 salle d'activités pour les enfants de 6 à 7 ans
 - 1 salle de danse avec des toilettes
 - Une cour commune
- ❖ 1^{er} étage :
- 1 infirmerie
 - Toilettes
 - Douches garçons
 - Douches filles
 - Salle cuisine
 - Salle d'activité pour les 8 à 12 ans
 - Salle d'activité pour les 13 à 17 ans
 - Bureau de la directrice
-
- Salle de sieste pour les 3 à 5 ans

+ 1 accès aux cours des écoles et au self scolaire pour le temps du repas qui se situent juste à côtés du centre.

Les locaux sont à jour des visites de sécurité

L'entretien est assuré par la commune de LEZOUX

Le public

a. Le public accueilli

Le centre de loisirs accueil principalement et prioritairement les enfants de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier, ainsi que les enfants de familles ayant un lien particulier avec la communauté de communes (travail et ou enfants scolarisés sur le territoire)

Les enfants accueillis sur la structure ont de 3 à 11 ans. La capacité d'accueil de la structure est d'une capacité de 88 enfants.

b. L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Comme le stipule la loi de 2005 sur le handicap, chaque structure est tenue de mettre en place des modalités pour accueillir un public en situation de handicap par son aménagement et son fonctionnement. C'est pourquoi nos locaux disposent de rampes d'accès pour les personnes à mobilités réduites. Des toilettes aménagées.

Des protocoles individuels peuvent être mis en place afin de répondre au mieux à l'inclusion d'enfants en situation d'handicap (ex : cahier de liaison, PAI, aménagement de l'espace...).

c. Le type d'accueil

Le centre de loisirs fonctionne pour la période des petites vacances (sauf pour Noël), et grandes vacances, tous les jours du Lundi au Vendredi de 7h15 à 18h30.

L'enfant peut être inscrit :

Matin sans repas de 7h15 à 12h00

Matin avec repas de 7h15 à 13h45

Après-midi sans repas de 13h00 à 18h30

Après-midi avec repas de 12h00 à 18h30

En journée complète de 7h15 à 18h30

Un forfait semaine est proposé aux parents avec tarif dégressif (voir tarifs sur le règlement intérieur)

Journée type de fonctionnement

7h15 à 9h00	Accueil des enfants échelonné et temps libres encadrés
9h à 12h	Activités pédagogiques
11h30 à 12h00	Temps libres encadrés en extérieur ou intérieur Départ et accueil des enfants
12h00 à 12h30	Départ échelonné des enfants du matin et arrivée des enfants repas + AM
12H15 - 13H15	Repas
13h15 à 14h00	Départ des enfants du matin + repas et arrivée des enfants après midi
14h00 à 17h00	Activités pédagogiques avec temps de sieste ou calme pour les enfants de 3 à 5 ans - Gouter vers 16h
17h – 18h30	Départ échelonné des enfants et temps libres encadrés

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est composée de 9 personnes, 1 directrice et 8 animateurs.

A ce jour, l'équipe d'animation comptabilise : 1 directrice diplômée BAFD, 3 animateurs diplômés BAFA dont une en court de formation BAFD, 1 animatrice diplômée BPJEPS, 1 animatrice stagiaire BAFA, 2 animatrices diplômées CAP petite enfance et 1 animatrice non diplômée qui se formera au cours de l'année 2022-2023.

Un temps de réunion plus important est mis en place les jeudis durant la période scolaire afin de faire un point plus approfondi sur la situation des enfants, l'avancement des projets, préparation des activités, élaboration des plannings et les changements importants.

La direction

Elle a pour mission d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée de travailler étroitement avec les différents partenaires et intervenants

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions.
Elle dirige l'équipe d'animation, gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.
Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation en vigueur.
Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.
Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein du centre de loisirs.

Les animateurs

Sous l'autorité de la direction du centre de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et la gestion du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique.

L'animateur sera avant tout un repère pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible, il contrôle son attitude et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

LES VALEURS DU CENTRE DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, le centre de loisirs constitue pour les enfants un temps en collectivité et un temps de loisirs. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

Développer les relations et les échanges avec les parents lors des temps d'accueil et de reprise des parents

Etablir une relation quotidienne avec les parents afin de prendre ou de donner des infos sur l'enfant : As t il bien dormi ? Le bilan de la journée...

Informers les parents : programme des activités, sorties à venir

Echanger permet de rassurer et mettre à l'aise les familles, les enfants : c'est établir une confiance

Assurer une sécurité physique et affective permanente des enfants

Bâtiment fermé toute la journée et parc extérieur clôturé

Animateur présent à la porte d'entrée lors des moments d'arrivées et de départs des enfants

Locaux agréés SDJES et PMI avec des exercices d'évacuation régulier

Animateurs diplômés aux gestes de premiers secours et la pharmacie est régulièrement contrôlée

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions. Les médicaments sont alors centralisés et non accessibles aux autres enfants.

Valoriser la vie quotidienne

Inculquer la notion d'hygiène en invitant systématiquement les enfants à se laver les mains avant et après avoir mangé le repas de midi (ou goûter), après un passage aux toilettes ou après des activités salissantes.

Prendre le temps de manger dans de bonnes conditions : inculquer la notion d'équilibre alimentaire

Accompagner individuellement l'enfant

Accompagner c'est écouter les besoins et envies de l'enfant donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et instaurer un climat de confiance. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

I. Un lieu de loisirs et sécuritaire

Il faut qu'il se sente en confiance :

- Favoriser l'affichage et le fléchage avec des repères spatio-temporels –
- Mettre en place différents moyens de valorisation –
- Avoir des règles communes
- Être à l'écoute
- Prendre en compte les besoins et les possibilités de chacun –
- Créer des espaces conviviaux, sécurisants et chaleureux –
- Privilégier la sécurité physique : trousse pharmacie, fiche de sortie, connaissance des procédures de sécurité et d'évacuation...

Pour que l'enfant s'amuse, l'environnement doit être propice :

- Aménager les espaces, autonomie chez les moyens/grands, aménagement personnalisé
- Adapter les activités en fonction du rythme des enfants

- Se construire en s'amusant et développer l'imaginaire

Il faut le faire jouer, jouer avec, laisser jouer et lui donner à jouer :

- Proposer un programme d'activités clair et varié
- Rechercher des activités nouvelles
- Proposer des temps libres
- Proposer des activités ludiques, riches et épanouissantes
- Transmettre un savoir pour permettre un réinvestissement autonome
- Modifier et adapter les activités quand on voit que les enfants ne sont pas intéressés

Respecter la réglementation en vigueur :

- Taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- 50% d'animateurs diplômés, 30% d'animateurs stagiaires et 20% d'animateurs non qualifiés
- Respecter les normes HACCP
- Toutes activités spécifiques ou à risques respecteront les normes d'encadrement réglementaires et seront encadrés par un ou des intervenants spécifiques, diplômés d'un brevet d'état, en fonction de leur discipline attitrée.

II / Développer son autonomie, son imaginaire et sa créativité

Pour que l'enfant devienne grand, il doit devenir autonome :

- Impliquer dans les tâches quotidiennes –
- Mettre à disposition du matériel –
- Laisser prendre des initiatives –
- Laisser le choix des activités

Il faut susciter son imaginaire et sa créativité :

- Donner une place importante à la parole et au choix des activités, le matin dans des temps « bâton de paroles »
- Apporter notre aide dans l'activité –
- Montrer des réalisations pour leur donner envie de créer, inciter à faire, à délirer sur un projet

Il faut développer ses capacités physiques, sensorielles et intellectuelles :

- Proposer un large choix d'activité diversifiée, adaptée et variée, et sportives –
- Tester et expérimenter le monde dans lequel il vit –
- Favoriser les apprentissages de façon ludique –
- Développer sa personnalité, sa curiosité et sa créativité

III / Développer des valeurs citoyennes et écologiques

Développer des valeurs citoyennes en termes de respect et d'acceptation, des autres et des lieux :

- Créer un cadre
- Privilégier les notions de respect (des autres et du matériel) et de liberté
- Lutter contre les discriminations en tout genre
- Inculquer des notions de politesse, de tolérance
- Lutter contre les incivilités
- Proposer des temps de bilan et de préparation et en mettant en place des temps d'expression 5

Initier à l'écologie et au développement durable:

- Désigner sur la base du volontariat des ambassadeurs : lumière, compost
- Responsabiliser sur des gestes écologiques (tri des verres, du plastique, cartons)
- Proposer des activités pensées sous une optique écologique : matériaux de récupération, marche à pied (action non polluante) ...
- Favoriser le tri des déchets alimentaires avec des visuels

Evaluation du projet pédagogique

Un bilan peut être fait avec les jeunes, soit de manière formelle en réunissant le groupe et en demandant des avis, soit de façon informelle, en discutant avec les jeunes pendant des activités, où bien aussi par le biais un questionnaire de satisfaction.

Par des réunions, bilans d'équipe

Tout au long de l'année, hors vacances scolaires, les animateurs et la directrice se retrouvent pour un bilan hebdomadaire et préparation des projets d'animations une fois par semaine le jeudi, exception faite pour les rencontres entre réseaux, les mardis, une fois par semaine. Bilan avec les élus, commission enfance et jeunesse CCEDA

Les critères d'évaluation

- Qualités des animations : durée, participation, motivation, apports
- L'équipe : cohérence, entraide, relations, motivation
- Vie quotidienne : relations, partage, ambiance, entraide, respect de l'autre et des locaux
- L'attitude des enfants
- Formations dispensées

L'implication des parents

Les familles sont sollicitées pour participer à la vie de l'accueil de loisirs (sortie, animation, commission...) mais aussi sur les bilans des activités

Un temps particulier leur est accordé matin et soir pour échanger

Des questionnaires leur seront proposés

Les critères d'évaluation

- Implication des familles
- Temps partagé avec eux
- Participation aux animations

La concertation avec les enfants

Panneaux de restitution

Mur d'expression libre

Pancartes des humeurs (comment suis-je aujourd'hui ?)

Boite à idées

Les critères d'évaluation

- Temps de paroles
- Contenu des retours mis à leur disposition
- **Un bilan peut être fait avec les jeunes, soit de manière formelle en réunissant le groupe et en demandant des avis, soit de façon informelle, en discutant avec les jeunes pendant des activités, où bien aussi par le biais un questionnaire de satisfaction.**

L'évaluation du projet est un outil qui s'inscrit dans une démarche collective pédagogique qui vise :

- A donner de la valeur
- Prendre du recul
- Emettre un constat sur une situation
- Prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.
- A progresser et s'améliorer de façon continue dans nos actions
- Permet de réajuster
- Mettre en cohérence

L'évaluation se présentera à chaque bilan sous 2 formes

- Bilan quantitatif
- Bilan qualitatif

